AU REVEREND PERE T.FILIATRAULT,S.J.

SUPERIEUR,MONTREAL.

MON REVEREND PERE,

NOUS AVONS PRIS CONNAISSANCE DE LA LETTRE PAR LAQUELLE VOUS DEMANDEZ NOTRE AUTORISATION POUR ORGANISER DANS LA VILLE DE MONTREAL,UN COLLEGE CLASSIQUE SPECIALEMENT DESTINE AUX ENFANTS DE LANGUE ANGLAISE.VOTRE BUT,DITES-VOUS, EST D'ENRAYER AINSI,LE PLUS COMPLETEMENT POSSIBLE,LE MOUVEMENT QUI PORTE BON NOMBRE DE JEUNES GENS VERS LES COLLEGES PROTESTANTS.

NOUS NE POUVONS QUE VOUS LOUER,MON REVEREND PERE,DES EFFORTS QUE VOS CONFRERES ONT DEJA FAITS DANS CE SENS,EN OUVRANT,IL Y A ENVIRON SEPT ANS,AU COLLEGE STE MARIE,DES CLASSES OU L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE SE DONNE EN ANGLAIS.MAIS NOUS RECONNAISSONS AVEC VOUS QUE LES CIRCONSTANCES AUJOURD'HUI EXIGENT DAVANTAGE,SI NOUS VOULONS OBTENIR UN SUCCES COMPLET ET RETENIR DANS NOS COLLEGES TOUTE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE NATIONALITE IRLANDAISE ET ANGLAISE.

NOUS APPLAUDISSONS DONC A VOTRE GENEREUX PROJET ET VOLONTIERS NOUS VOUS ACCORDONS L'AUTORISATION NECESSAIRE POUR L'EXECUTER ET LE MENER A BONNE FIN.

DONNE A MONTREAL,CE 12 AVRIL 1896.

+ Edouard Chs. Arch. de Montréal